

Déclaration du SNUipp-FSU : CAPD du 13 octobre 2016

Monsieur l'Inspecteur d'académie,

Notre mission première, à nous enseignants, est un travail centré autour des apprentissages des élèves. A cette rentrée, le Ministère a fait le choix de mettre en avant la sécurité. Les enseignants ont le souci permanent de la sécurité de leurs élèves mais celle-ci ne peut leur incomber en totalité. Il est primordial que les responsabilités des uns et des autres soient précisées. La communication du Ministère sur la sécurité a conduit à traiter de façon moins efficace un certain nombre de missions pédagogiques dans nos écoles.

A cette rentrée, le premier degré est concerné par beaucoup de nouveautés. Des nouveaux cycles, des nouveaux programmes, un nouveau livret, un virage important donné au numérique... Face à toutes ces évolutions, aucun temps particulier n'a été dégagé pour se confronter de façon pratique aux outils. La charge de travail explose, le Ministère lui-même reconnaît, par exemple, dans une enquête de la DEPP de 2013, que les 2 h prévues par les obligations de service, au travail en équipe, à la relation avec les partenaires et au lien avec les familles, sont très insuffisantes. A cette rentrée, le SNUipp-FSU, après avoir exprimé de façon répétée et argumentée, la volonté très majoritaire des collègues de mettre fin aux APC, a lancé la consigne de gagner la fin des APC pour redonner du temps aux collègues et aux écoles. Sur cette question, vous avez été destinataire d'une demande d'audience de notre part, à ce jour, sans réponse. Nous voulons donc savoir à quel moment cette rencontre peut avoir lieu.

Cette CAPD va aujourd'hui traiter, pour la dernière fois, des promotions des enseignants des écoles. Des discussions sont engagées avec le Ministère pour la mise en œuvre de la réforme des carrières. Si certaines nouveautés constituent des avancées dans le déroulé de carrière des collègues du premier degré, d'autres sont, pour le moment inacceptables : c'est le cas pour le passage accéléré de quelques-uns au détriment de tous les autres. Aussi, nous nous opposons fortement à la naissance d'une classe exceptionnelle et exigeons la refonte de la grille. La garantie de l'accès à la hors classe passe également par l'accélération des flux et un passage automatisé à un moment donné de la carrière. Nous déplorons que la question des instituteurs ne soit pas évoquée et demandons l'intégration de ces derniers dans le corps des PE, à leur demande, sans limitation de nombre.

Nous tenons à rappeler que l'alignement de l'ISAE sur l'ISOE du second degré, n'est pas vécue par les collègues, comme une mesure de revalorisation, mais comme une mesure d'équité tardive, à mettre à l'actif de l'action syndicale. Cette indemnité doit être versée pleinement à l'ensemble des personnels du 1^{er} degré, sans discrimination, car ils œuvrent tous au service des élèves.

Autre point de cette rentrée, que nous avons déjà cité, le Livret Scolaire Unique. Le SNUipp continue à porter son exigence sur la confidentialité des données, la suppression des données à la fin de la scolarité obligatoire, et la nécessité que toutes les écoles soient dotées de matériel informatique en conséquence. Par ailleurs, sa mise en place, à marche forcée, alors que de nombreux paramètres sont encore en cours de réglage, est une difficulté supplémentaire dans la mise en place d'une évaluation cohérente pour les collègues pour cette année scolaire 2016/2017.

Nous terminerons cette déclaration en évoquant la situation de l'école élémentaire Henri IV de Chartres et les faits survenus le vendredi 30 septembre et leurs conséquences. Parmi celles-ci, la situation de la direction de la Maternelle La Vallée Loiseau, pour laquelle nous demandons des informations. Vous avez été destinataire d'un courrier des collègues de l'école Henri IV qui montre bien l'émotion et le malaise qu'ils ont ressentis, et qu'ils ressentent encore suite à la manière dont vous avez choisi de notifier la mesure conservatoire concernant la directrice de cette école. Nous souscrivons entièrement à cet écrit, sans juger du fond. Alors que la bienveillance est mise en avant à tous les niveaux de notre hiérarchie, il nous semble que l'Administration départementale a agi de manière très violente dans une situation où l'urgence à intervenir sur le temps scolaire ne semblait pas nécessaire. Dans ce contexte, le SNUipp avec la FSU, interviendra lors du prochain CHSCT pour demander la réunion d'un CHSCT exceptionnel sur cette situation.

La **passion**
du métier
ne suffit pas

Il nous faut
du temps
et **des**
moyens.

l'école pour tous,
une vraie valeur.

